

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Justice : magistrats et greffiers reçus par la ministre de tutelle

ENA

Libreville/Gabon

La ministre de la Justice, Garde des sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, a échangé longuement, hier dans l'après-midi, avec les membres du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag). Une structure qui, en plus du préavis de grève déposé sur le bureau de la tutelle, a présenté à cette dernière nombre de leurs préoccupations.

Celles-ci ont porté essentiellement sur l'obtention de meilleures conditions de travail des magistrats gabonais, notamment certaines acquisitions matérielles ainsi que des aménagements administratifs. Dans ce registre, l'on parle particulièrement des dossiers en rapport avec les avancements et reclassements des personnels. Mais, c'est surtout le préavis de grève qui a occupé une place de choix dans les échanges que le membre du gouvernement

a eus avec les partenaires sociaux. Il s'est agi de dessiner des perspectives plus reluisantes, en vue de déminer le terrain, et de permettre

Il s'est agi de dessiner des perspectives plus reluisantes, en vue de déminer le terrain, et de permettre un fonctionnement efficace de la justice au Gabon.

un fonctionnement efficace de la justice au Gabon. "Surtout que la justice gabonaise a reçu dernièrement de hautes personnalités dans le cadre de l'opération Scorpion, et qui ont fait l'objet de détentions préventives. La grève envisagée serait malvenue en ce moment pour interférer sur la bonne poursuite de ces procédures. Celles-ci nécessitant une certaine attention. De même que d'autres dossiers attendent d'être traités. Puisque nous devons rendre justice au nom du peuple gabonais, ce peuple attend un fonctionnement régulier de la



Photo: Antoine Essome Ndong

Une vue de l'audience accordée par la ministre de la Justice, Garde des sceaux, Erlyne Antonella Ndembet Damas aux membres du Synamag.

justice", a expliqué le président du Synamag, Germain Nguma-Ella. Avant d'ajouter: "Avec notre ministre, nous avons fait le contour de ce problème. Et elle nous a indiqué des démarches en vue d'aplanir les écueils. Il nous

revient maintenant de convoquer une assemblée générale pour rendre compte à la base. À charge de celle-ci de décider de la conduite à tenir: faire la grève ou pas. À la suite de cette assemblée générale, nous reviendrons auprès

de la tutelle pour l'en informer". À noter que dans la foulée de cette audience, la ministre de la Justice a également reçu les membres du Synagref (Syndicat national des greffiers). Plusieurs questions liées à ce secteur ont été abordées.

## Port-Gentil : quatre habitations et un bistrot partent en fumée

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

**INCENDIE.** LE réveillon de la Saint-Sylvestre aura été bien noir pour certains habitants de la ville de Port-Gentil. À l'exemple de ceux de l'école publique de Balise 1, où un incendie d'une rare violence s'est déclaré vers 23 heures. Sur son passage, le feu a ravagé quatre habitations et un troquet, laissant ainsi plusieurs familles à la belle étoile, et le tenancier en émoi. Selon quelques informations recueillies sur les lieux du drame, les flammes seraient parties de la chambre à coucher d'une des maisons parties en fumée. Elles se seraient ensuite propagées à grande vitesse vers les autres habitations. "Mon Dieu, les pauvres gens vont devoir



Photo: Jean Paulin Allogho

**Les décombres des maisons consumées lors l'incendie.**

tout recommencer à zéro, vraiment à zéro, pour reconstruire leurs maisons. C'est une lourde punition qui ne dit pas son nom!", pouvait-on entendre une habitante du quartier s'exclamer. Les sapeurs-pompiers, quoiqu'arrivés un peu tardivement, ont fait de leur mieux pour circonscrire les derniers foyers, afin d'empêcher que les flammes n'atteignent plus de bâtiments encore aux alentours. Heureusement, l'on ne déclare aucune perte en vie humaine.

## Le meurtrier de Florence Bikegne Bitome placé sous mandat dépôt

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**D**AN Dorian Tembagoie alias "Petit Ndong", Gabonais de 25 ans, a été placé hier sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville. Il aurait été reconnu coupable du meurtre de dame Florence Bikene Bitome, une compatriote âgée de 46 ans, qu'il aurait sauvagement poignardé dans la nuit du 24 décembre dernier, après l'avoir violée. Le meurtrier présumé, après son crime, a été interpellé par les éléments de la police judiciaire (PJ) de Ntoum. Durant son audition, il aurait reconnu les faits qui lui sont reprochés. Et aurait dit avoir



Photo: Abel Eyeghe

Dan Dorian Tembagoie est accusé du meurtre de Florence Bikene Bitome.

tué Florence Bikene Bitome, avec qui il entretenait une relation amoureuse, parce qu'il la

soupçonnait d'avoir une liaison avec M.N., un autre jeune de Nkok avec qui Dan Dorian, bisexuel, entretenait une autre relation. Le jour du drame, après avoir consommé de l'alcool, il aurait suivi la dame et l'aurait mortellement poignardé de plusieurs coups de poignard sur le corps. Après son forfait, Tembagoie aurait abandonné le corps de sa victime gisant dans une mare de sang. Puis, il aurait tranquillement regagné le bar où il aurait poursuivi sa soirée. Toutefois, sa victime est parvenue à se relever et à se traîner jusqu'au domicile de ses parents situé non loin de l'endroit de son agression. Et y a rendu l'âme quelques minutes plus tard.